



Audrey Adam

CURRICULUM VITÆ

Née le 7 août 1977 à Mouscron
Belge, NISS 77.08.07-052.53
rue Ortard De Pauw, 29 à 3080 Tervuren
0472/98.50.87
aa@englebert.legal

I. Formations

- Licence en journalisme, information et communication de l'ULB
- Master en droit de l'ULB

II. Activités professionnelles

Journaliste 1998 à 2004

- Stage à la rédaction de Charleroi du quotidien *Le Matin*;
- Stage à la rédaction sportive des radios de la *RTBF*;
- Stage à la rédaction du Brabant wallon du quotidien *Le Soir*;
- Free-lance à la rédaction sportive du quotidien *Le Soir*;
- Free-lance au supplément de *La Libre Belgique*; *La Tribune de Bruxelles*;
- Remplacements à la rédaction générale de *Sud Presse*;
- Free-lance pour le guide *Bruxelles ni vu ni connu* de 2004;
- Free-lance Horeca TV;
- Attaché de presse Le CREP (Centre de Recherche et d'études politiques).

Avocate 2009 à aujourd'hui

- Avocate au barreau de Bruxelles du 2 novembre 2009 (inscrit au tableau de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles le 20 novembre 2012) au 4 février 2014;
- Avocate au barreau de Namur depuis le 5 février 2014;
- Cabinets : DLM, Prætica, Englebert.

III. Activités liées à l'enseignement

Namur Legal Lab

2016

Encadrement d'une équipe d'étudiants en master DTIC de l'Université de Namur en vue de les aider à identifier les problématiques juridiques rencontrées par une start-up du projet, répondre ponctuellement à leurs questions et corriger un avant-projet de consultation.

IHECS

2018

Professeure invitée en droit des médias et de l'information, enseignement dispensé en deuxième année de bachelier

IV. Publications en droit de la presse et des médias

- «La presse audiovisuelle, elle aussi, est libre : la censure ne pourra jamais être établie», Justice en ligne, 21 mai 2011, <http://www.justice-en-ligne.be/article311.html>;
- «S.N.C.B. c. Metro (publicité Nivea) : la Justice privilégie la liberté économique à la liberté d'expression ou l'impossible mise en balance unilatérale des droits», Justice en ligne, 1er août 2013, <http://www.justice-en-ligne.be/article574.html>;
- «Le néo-journaliste au regard de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme», avec J. Englebert, R.D.T.I., 2013, n° 51, pp. 9 à 26;
- «Un chien de garde doit montrer les dents», La Libre Belgique, 25 octobre 2016, <http://www.lalibre.be/debats/opinions/un-chien-de-garde-doit-montrer-les-dents-580e1f92cd70fdb1a573240>
- «Non à l'interdiction de publier la photo d'un accusé», La Libre Belgique, 25 septembre 2017,
- <http://www.lalibre.be/debats/opinions/non-a-l-interdiction-de-publier-la-photo-d-un-accuse-opinion-59c7dd1ecd70129e41894567>
- «Mis en cause dans une série d'articles, ils voulaient faire taire les journalistes en les traînant en justice. C'est raté!», La Libre Belgique, 27 février 2018,
- <http://www.lalibre.be/debats/opinions/mis-en-cause-dans-une-serie-d-articles-ils-voulaient-faire-taire-les-journalistes-en-les-trainant-en-justice-c-est-rate-opinion-5a95517ecd70f0681dd6d1be>
- «Anonymat et faux anonymat : comment identifier et poursuivre les auteurs de contenus haineux sur les réseaux sociaux», in : X., La régulation des contenus haineux sur les réseaux sociaux, Anthémis, 2022, pp. 87-103,
- «Des usages abusifs de la liberté d'expression. Quelles voies de recours?», Le Pli juridique, 2022/4, p. 36 et s.

V. Conférences, colloques, formations, etc.

- Petit déjeuner de formation du cabinet d'avocats Prætica, «La liberté d'expression du travailleur salarié», 16 décembre 2012, avec Romina Murru ;
- Petit déjeuner de formation du cabinet d'avocats Prætica, «Liberté d'expression sur Internet : comment comprendre la jurisprudence de la Cour de cassation?», 26 février 2015, avec Jacques Englebert et Alex Tallon ;
- Trois jours de réflexion sur la Censure, Cercle des Romanes de l'ULB, «La censure audiovisuelle», avec Jean-Jacques Jaspers, Jean-François Furnemont, Jean-Paul Philippot et Edouard Cruysmans, 25 février 2014,
- Café numérique Bruxelles, «L'éthique des bloggeurs», 9 mars 2016,

- Formation dans le cadre de la RTBF Academy, «Le droit à l'image», RTBF Liège le 14 février 2017 et RTBF Reyers le 11 mai 2017, avec Stéphane Hoebeke,
- Mastermind sur le droit appliqué aux réseaux sociaux et à l'Internet, réseau des femmes entrepreneurs Wonder Women, 25 août 2017,
- Conférence CEPULB, Les lanceurs d'alerte et la liberté d'expression, 20 mars 2018;
- Formation droit et Justice, Medor, 7 juin 2018;
- Atelier «Pourquoi l'EAM a besoin du droit», Colloque Education aux médias, Etats d'urgence, 30 octobre 2018;
- 3 Formations en droit des médias dans le cycle de formations de FEDEWEB (1^{re} formation le 4 juin 2019);
- Colloque ReHNam sur «Vie privée, liberté d'expression et démocratie dans la société du numérique», Université de Namur, 28 novembre 2019;
- Séminaire en ligne organisé par la RTBF et Média Animation asbl, «Diversité dans les médias, quelles évolutions?», «Comment protéger les travailleuses et travailleurs du racisme et du sexisme?», 1er février 2021.
- Rencontres internationales de recherches sur le journalisme organisée par le ReSIC et le LaPIJ de l'ULB, «Violences et journalisme», 2 juillet 2021;
- Participation au projet VIS à VIS contre la haine en ligne organisée par S-Com, le 30 juillet 2021;
- Conférence organisée par Anthémis sur la régulation des contenus haineux sur les réseaux sociaux, 22 novembre 2022;
- Intervention aux 1^{res} Assises européennes du journalisme, «Dessin de presse et liberté d'expression», du 23 au 25 novembre 2022;
- Conférence du Cercle royal photographique de Charleroi, «Droit à l'image», le 7 février 2023;
https://www.crpc.be/crpc_wp/2023/02/08/conference-droit-a-image/?fbclid=IwAR3YhZvuzvhmD_2GNRTaW8VomQulrccslcCYUf3PXDif7qP1zIM6WIHQeY4